

École des Monarques

6455, 27^e Avenue
Montréal, QC H1T3J8
514-596-5055
stjvianney@csgm.qc.ca

Édifice St-Jean-Vianney

Septembre 2023

4315, rue Beaubien,
Montréal, QC, H1T1S8
514-596-4892
stjvianney@csgm.qc.ca

Édifice Marie-Rollet

Rentrée scolaire

6755, 36^e Avenue,
Montréal, QC H1T 2Z9
Téléphone : (514) 596-4892
stjvianney@csgm.qc.ca

Annexe temporaire

Info école des Monarques

Chers parents,

Nous sommes très heureux d'accueillir les élèves le 28 août prochain dans nos trois bâtiments! Nous avons hâte de les rencontrer et faciliter leur retour à l'école. Tout notre personnel est à pied d'œuvre pour les accueillir dans de meilleures conditions. 😊

Nous souhaitons une magnifique année scolaire 2023-2024 à vous et à vos enfants!



SEPTEMBRE



D	L	M	M	J	V	S
	21	22	23 ☺ Journée pédagogique	24 ☺ Journée pédagogique	25 ☺ Journée pédagogique	26
27	28 ☺ Rentrée scolaire (horaire régulier pour le primaire) ☺ Rentrée progressive à la maternelle	29 ☺ Rentrée progressive à la maternelle ☺ Rencontre de parents-enseignants au <u>préscolaire</u> à 18h30	30 ☺ Rentrée progressive à la maternelle	31 ☺ Horaire régulier pour la maternelle	1 ☺ Fête de la rentrée	2
3	4 ☺ Fête du travail	5	6	7  ☺ Photo scolaire ☺ Assemblée générale de parents	8 ☺ Inscription aux activités parascolaires	9
10	11	12	13 ☺ Rencontre parents-enseignants	14 ☺ Rencontre parents-enseignants	15 ☺ Journée pédagogique	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25 ☺ Début des activités parascolaires	26 ☺ Première rencontre du Conseil d'établissement	27	28 ☺ Journée pédagogique	29 ☺ Déclaration des élèves	30

Dans l'éducation, le naturel est le sol, l'instituteur est le laboureur, les raisonnements et les bons avis sont les semences. (Proverbe latin)

Rencontre des parents avec le SDG

La rencontre avec le service de garde prévue le 31 août avec les éducatrices est reportée à une date ultérieure. Vous recevrez un courriel prochainement.

Horaire du secrétariat



Bâtisse Annexe Marie-Rollet : Saïda Cheik au 514-596-4892, poste 8305

Ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Bâtisse Annexe temporaire : Nathasha Larochelle au 514-596-4892, poste 1733

Ouvert de 8h00 à 12h et de 13h00 à 16h00

Bâtisse Saint-Jean-Vianney : Djouhra Sadour au 514-596-5055, poste 8301

Ouvert de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h45



Horaire de l'école

	Précolaire Annexe Marie- Rollet (4315 Beaubien)	1 ^{re} année Annexe Marie- Rollet (4315 Beaubien)	Annexe temporaire (6755, 36 ^e Avenue)	4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année St-Jean-Vianney (6455, 27 ^e Avenue)
Service de garde	7h à 9h08	7h à 8h00	7h à 8h10	7h à 7h55
Surveillance dans la cour (ouverture des portes de la cour)	9h08 à 9h13	8h à 8h10	8 h10 à 8 h20	7h55 à 8h00
Entrée des élèves	9h13	8 h10	8 h20	8h00
Dîner	11h47	11h47	11h57	11h37
Surveillance dans la cour (ouverture des portes de la cour)	13h07	13h07	13h17	12h57
Entrée des élèves	13h12	13h12	13h22	13h02
Fin des cours	15h37	15h37	15h47	15h27
<u>Mercredi : Fin des cours</u>	<u>14h17</u>	<u>14h17</u>	<u>14h27</u>	<u>14h07</u>

À l'Annexe Marie-Rollet, à partir de 8h, votre enfant doit aller directement sur la cour d'école. Il ne doit plus passer par la porte du service de garde. Les enfants doivent attendre que les surveillants en devoir soient sur la cour avant d'y rentrer.

À l'Annexe temporaire, à partir de 8h10, votre enfant doit aller directement sur la cour d'école. Il ne doit plus se présenter au service de garde. Les enfants doivent attendre que les surveillants en devoir soient sur la cour avant d'y rentrer.

À Saint-Jean-Vianney, à partir de 7h55, votre enfant doit aller directement sur la cour d'école. Il ne doit plus passer par la porte du service de garde. Les enfants doivent attendre que les surveillants en devoir soient sur la cour avant d'y rentrer.

Les mercredis à l'école des Monarques

Le mercredi, les classes finissent plutôt que les autres journées, les enfants qui sont inscrits au SDG sont pris en charge par les éducateurs. Pour les enfants qui ne le sont pas, les parents sont priés de venir les chercher à la fin des classes (voir horaire du mercredi plus haut).

Déclaration des élèves

La déclaration des élèves aura lieu le vendredi 29 septembre. Il est très important que votre enfant soit présent à l'école lors de cette journée, car le ministère de l'Éducation détermine les allocations financières pour l'année scolaire suivante selon le nombre d'élèves inscrits et fréquentant l'école. S'il est absent, vous devrez venir à l'école pour signer l'attestation de fréquentation de votre enfant.

Présence des parents dans la cour d'école

Pour des raisons de sécurité et dans le but de faciliter le travail du personnel de l'école, les parents sont priés de ne pas entrer dans la cour d'école durant l'horaire des surveillances.

Voici quelques consignes pour l'annexe temporaire (6755, 36^e Avenue) :

- L'ouverture de la cour le matin pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde se fait à partir de 8h10. Veuillez attendre le signal de l'enseignante ou de l'éducatrice.
- À partir de 8h10, c'est le début de la surveillance des enseignantes avec les éducatrices. Les parents n'entrent plus dans la cour.
- Les élèves qui dînent à la maison sortiront par l'entrée principale (le secrétariat). Au retour, ils entreront par la cour, sauf en cas de pluie. S'il pleut, le retour du dîner se fera également par l'entrée principale.

- Nous demandons aux parents qui ont un enfant inscrit au service de garde de venir le chercher après 16h. Cela permettra aux enseignantes et éducatrices de bien faire leur routine de soir et de s'assurer que l'enfant est au bon endroit.

Assemblée générale et rencontres de parents



L'assemblée générale des parents aura lieu le 7 septembre à 18h30 à l'Annexe temporaire, au 6755, 36^e Avenue. Durant cette soirée les parents élisent leurs représentants au Conseil d'établissement et au Comité de parents et décident de la formation de l'Organisme de participation des parents (OPP). Vous allez recevoir une invitation par courriel pour y assister. Votre présence est très importante pour nous.

Documents importants à compléter



Des documents seront remis aux élèves par leur titulaire. Ils sont à compléter et à retourner au plus tard le mardi 5 septembre.

- Autorisation d'être photographié
- Autorisation de sorties scolaires
- Code de vie dans l'agenda

Frais scolaires



Vous recevrez les frais scolaires de votre enfant via son agenda. Nous privilégions le paiement par la plateforme Mozaik sous l'onglet finances/états de compte. Il est aussi possible de payer en argent comptant avec le montant exact au secrétariat ou en effectuant un chèque au nom de l'école des Monarques.

Photo scolaire



La prise de la photo scolaire aura lieu le 7 septembre à partir de 8h30 dans les 3 pavillons. Nous aurons besoin de quelques parents bénévoles. Si vous souhaitez nous donner un coup de main, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse : stjvianny@cscdm.qc.ca, en précisant dans quel pavillon vous souhaiteriez y participer. Nous vous remercions d'avance.

Stagiaires TES au pavillon St-Jean-Vianney

Nous accueillons cette année aussi des stagiaires qui étudient afin de devenir techniciens en éducation spécialisée. Ils sont encadrés par Michèle Lacasse, technicienne en éducation spécialisée, au pavillon St-Jean-Vianney. C'est une magnifique opportunité afin de soutenir les enfants dans leurs défis et aussi mettre de la vie dans l'établissement scolaire! Nous leur souhaitons la bienvenue. 😊



Julie Simard

Directrice



Saïd Ghoulimi

Directeur adjoint



Éthel Chacon

Directrice adjointe